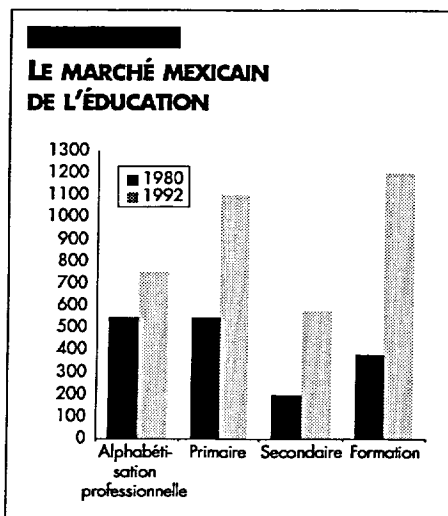


plus en plus importante de ressources gouvernementales. C'est ainsi que le programme *Solidaridad* a permis de construire plus de 20 000 installations scolaires en 1991 seulement. Ce programme permet également d'offrir des bourses, des rations alimentaires et des soins médicaux pour tenter de réduire le taux d'abandon scolaire. Dans le cadre de l'Accord national pour moderniser l'éducation de base, le financement de l'éducation devrait augmenter de 70 pourcentage sur quatre ans. Le nouveau gouvernement, qui sera élu en 1994, devrait accorder une importance encore plus grande à l'éducation.

Les services d'éducation et de formation au Mexique sont assurés par un ensemble d'organismes publics et privés. Le marché est composé de trois grands segments :

- l'éducation officielle qui est dispensée dans les écoles publiques et privées et les universités;
- l'éducation et la formation du milieu des affaires assurées par les employeurs; et
- l'éducation individuelle achetée par des particuliers adultes qui veulent apprendre par eux-mêmes.



Le *Secretaría de Educación Pública* (SEP) ou Secrétariat de l'éducation publique s'occupe du système d'enseignement officiel. Il gère les écoles publiques fédérales et réglemente les écoles autonomes et privées. Les activités d'éducation du milieu des affaires qui permettent de satisfaire aux obligations des employeurs en vertu des exigences du gouvernement sont réglementées par le *Secretaría del Trabajo y*

Previsión Social ou Secrétariat du travail et du bien-être social.

L'éducation officielle

L'éducation officielle est assurée gratuitement dans les écoles publiques et elle est obligatoire pour les enfants ayant entre trois et 14 ans. Malgré cela, le taux d'abandon scolaire est élevé et un Mexicain va, en moyenne, 6,5 ans à l'école. Le taux d'abandon scolaire est d'environ 60 pourcentage à l'école primaire et 75 pourcentage à l'école secondaire.

LE SYSTÈME OFFICIEL D'ÉDUCATION AU MEXIQUE

Niveau	Âge
École élémentaire	
jardin d'enfants	3 à 5 ans
primaire	6 à 11 ans
École intermédiaire	
secondaire	12 à 14 ans
supérieure	
ou technique	15 à 17 ans
École supérieure	18 ans et +
technique	
université	
normale (préparation à l'enseignement)	

Le système public met l'accent sur l'éducation de base. Il est généralement pauvre en ressources et souvent critiqué parce qu'il ne parvient pas à fournir les compétences pratiques nécessaires pour obtenir des emplois ou progresser socialement. L'Accord national pour la modernisation de l'éducation de base s'attaque à ces problèmes. C'est un accord passé entre les gouvernements des états et le gouvernement fédéral et le Syndicat national des enseignants. Cet accord désigne les enseignants comme les principaux agents du changement et le programme cherchera à assurer une meilleure formation des enseignants, à leur donner une plus grande reconnaissance professionnelle et des salaires plus élevés. En vertu de cet accord, le contrôle des écoles publiques sera progressivement décentralisé au niveau des états et des collectivités.

Il y a plus de 16 millions d'étudiants inscrits dans les écoles gérées par le fédéral et plus de 5 millions dans les écoles des états. Le système officiel d'éducation comprend également

des institutions «autonomes» et privées. Les écoles autonomes sont financées par le gouvernement mais administrées de façon indépendantes. Elles regroupent essentiellement des universités et des écoles techniques.

Il y a également un système privé d'écoles qui fonctionnent en parallèle avec le système public, mais sans bénéficier d'appui important du secteur public. Celui-ci accueille environ 2,6 millions d'étudiants dans plus de 17 000 écoles privées. Comme le nombre d'élèves par professeur est plus faible, que ces écoles sont mieux équipées, elles offrent souvent un enseignement de meilleure qualité et sont considérées par beaucoup comme les établissements qui définissent les normes à atteindre en termes académiques.

Les écoles «supérieures», qui comprennent les universités, les écoles techniques et les instituts de formation des enseignants sont pour l'essentiel autonomes (51 pourcentage) ou privées (19 pourcentage), les autres étant gérées par les gouvernements fédéral ou des états. Les écoles autonomes ont un tout petit plus d'un million d'étudiants inscrits, le tiers d'entre eux étant dans des écoles supérieures ou techniques et le reste dans les universités.

L'éducation et la formation du milieu des affaires

Cette éducation, qui comprend la formation aux compétences, est assurée par les employeurs et est conçue essentiellement pour améliorer la performance des employés. Cela va des séminaires faisant la promotion de nouveaux styles de gestion jusqu'à la formation technique en cours d'emploi. Les employeurs sont officiellement tenus d'assurer une telle formation et de nombreux programmes sont inscrits auprès du gouvernement fédéral pour cette raison. Officiellement, il y a plus de 500 000 participants inscrits à environ 4 000 installations de formation, auxquels il faut ajouter 500 000 autres programmes de formation en cours d'emploi. Ces programmes doivent satisfaire aux exigences gouvernementales. Un grand nombre d'employeurs trouvent que ce processus n'est pas très efficace et organisent souvent des cours qui ne sont pas enregistrés.

Le volume d'éducation assuré par le milieu des affaires augmente rapidement alors que les entreprises se battent pour rester concurrentielles sur les marchés nouvellement libéralisés.

